

## **Extension d'un chalet**

Chemin du Réservoir 17  
1865 Les Diablerets



### **Coordonnée du bâtiment**

Parcelle N° : 2536

ECA N°: 2379

GPS : 2'579'153/1'133'866

Type de rapport diagnostic  
des polluants de construction  
Partiel « Avant travaux »  
**Selon le cahier des charges ASCA 1.5**  
N° de dossier 2504-9577

Version du rapport : 1.0

**FAGES**



Version 1.5 Nombre total de pages du rapport : 11

## Sommaire

1	Identification du rapport .....	3
2	Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic .....	4
3	Conclusions du rapport .....	4
4	Situation potentiellement dangereuse pour les occupants.....	5
5	Réserves.....	5
6	Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante .....	6
7	Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement .....	7
8	Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement .....	8
9	Annexe 1 : plans .....	9
10	Annexe 2 : résultats de laboratoire .....	11

1 Identification du rapport

**DIAGNOSTIC DES POLLUANTS DE CONSTRUCTION**

<b>N° d'identification</b>	2504-9577
<b>Type de diagnostic</b>	<b>Partiel « Avant Travaux »</b>
<b>Diagnostiqueur</b>	Helena Schmalz
<b>Bureau d'ingénieurs</b>	Bâti-Conseils Sàrl Route de la Chocolatière 27 1026 Echandens
<b>Laboratoire d'analyses</b>	Analysis Lab SA Eckweg 8a 2504 Biel/Bienne
<b>Date du rapport</b>	13.05.2025
<b>Type de rapport</b>	Selon cahier des charges <b>ASCA 1.5</b>
<b>Mandant</b>	Tarchitecture associés Sàrl Route d'Allaman 37 1163 Etoy
<b>Propriétaire du bâtiment</b>	Famille Gautier
Nombre total de pages y compris les annexes	11

## 2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

### Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le 8 mai 2025  
Accompagnateur --

### Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le 8 mai 2025  
Accompagnateur Williams Fiaux

### Rapport de visite

Lors de notre visite, le chalet est vide.

De plus, les éléments non accessibles susceptibles de contenir de l'amiante et d'être touchés par les travaux, tels que les dessous de baignoire, les éléments sous chape, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de menuiserie et la maçonnerie et les caissons de stores doivent être considérés comme amiantés par défaut jusqu'à preuve du contraire.

### Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type Partiel « AVANT TRAVAUX ».

Le diagnostic se porte sur les parties sujettes à transformation du chalet de la :  
Parcelle N°: 2536  
Chemin du Réservoir 17  
1865 Les Diablerets

Nous vous rendons attentif sur le fait que le rapport est établi selon l'état de la technique du jour et que celle-ci peut évoluer dans le temps.

## 3 Conclusions du rapport

Il a été repéré **1** élément **contenant de l'amiante**.

Certains matériaux sont considérés amiante par défaut. Il s'agit de matériaux ou d'installation susceptible de contenir de l'amiante, des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MP repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP

**Liste des matériaux ou installations susceptibles d'être pollués pour lesquels des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées**

Localisation	Description du matériau <b>AMIANTE PAR DEFAUT</b>
Néant	

**Liste des matériaux analysés par un laboratoire**

Localisation	Description du matériau <b>AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE</b>
Tous étages Fenêtres	Mastic

Localisation	Description du matériau <b>NON-AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE</b>
Rez-de-chaussée Cuisine+ séjour+ entrée	Colle de carrelage
Rez-de-chaussée Cuisine	Colle de faïence
Rez-de-chaussée Cuisine, sous évier	Isolation bitumineuse
Rez-de-chaussée Murs	Crépi de finition
Rez-de-chaussée WC douche	Colle de carrelage
Combles WC douche	Colle de carrelage
Combles Chambre 1+ chambre 2+ chambre+ hall+ réduit	Colle de moquette
Extérieur Façades, soubassement	Crépi de finition

Localisation	Description du matériau <b>RIEN A SIGNALER</b>
Tous étages Murs en bois	Rien à signaler
Extérieur Haut de façades en bois	Rien à signaler

**4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants**

- Néant

**5 Réserves**

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

- Le reste du chalet.

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.

## 6 Liste des matériaux susceptibles de contenir des polluants

### Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir des polluants

**Bâti-Conseils Sarl** – Echandens

Dossier N° 2504-9577

Version 1.5

Date : 13 mai 2025

Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m <sup>3</sup> si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MCA	Remarques
Rez-de-chaussée	Cuisine+ séjour+ entrée	Colle de carrelage	1	NFA		1	O	N	LAB							
Rez-de-chaussée	Cuisine	Colle de faïence	2	NFA		1	O	N	LAB							
Rez-de-chaussée	Cuisine, sous évier	Isolation bitumineuse	3	NFA		1	O	N	LAB							
Rez-de-chaussée	Murs	Crépi de finition	4	NFA		1	O	N	LAB							
Tous étages	Fenêtres	Mastic	5	NFA	1	1/2	O	A	LAB			A	2	II	05.2030	Composite
Rez-de-chaussée	WC douche	Colle de carrelage	6	NFA		1	O	N	LAB							
Combles	WC douche	Colle de carrelage	7	NFA		2	O	N	LAB							
Combles	Chambre 1+ chambre 2+ chambre+ hall+ réduit	Colle de moquette	8	NFA		2	O	N	LAB							
Extérieur	Façades	Crépi de finition	9	NFA		2	O	N	LAB							
Tous étages	Murs en bois	Rien à signaler	10	RAS		1/2										
Extérieur	Haut de façades en bois	Rien à signaler	11	RAS		1/2										

Légende :

Type de matériaux : **F** : Flochage **FA** : Matériaux faiblement aggloméré **NFA** : Autre matériau aggloméré  
Présence d'amiante : **A** : Contient de l'amiante **N** : Ne contient pas d'amiante **R** : Amiante retiré **RAS** : Rien à signaler

## 7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

### Fiche d'identification 1

### Matériaux fortement agglomérés : **Mastic**

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Tous étages Fenêtres	
	Référence échantillon	2504-9577/5	
Elément	Elément et description	Mastic	
	Quantité approximative	19 pcs	
	Plan/Croquis	1/2	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	05.2030	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

### Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : **II**

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	<b>A</b>	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		<b>2</b>

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	<b>II</b>	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

#### I Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

#### II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.

#### III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

## 8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Localisation	Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque
Tous étages Fenêtres	Mastic		05.2030

Démarches visant à assainir les MP :

- La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- La surveillance du chantier
- Les contrôles visuels
- La mesure VDI libératoire
- La procédure de gestion des déchets
- La mise à jour du diagnostic

Le présent rapport a été rédigé selon le cahier des charges 1.5 du 14 février 2022.

Si celui-ci sera déposé à la commune pour une demande de permis de construire, l'écart entre sa date d'établissement et la demande même ne doit pas être supérieure à un an. Le cas échéant, le mandant doit préciser, à l'aide d'une annexe, que le rapport de diagnostic correspond à la situation dans le bâtiment lors de la demande de permis de construire.

**Il est à noter que les quantités approximatives stipulées sur les fiches d'identification sous le point 7 sont indicatives et doivent faire l'objet d'un contrôle minutieux avant tout travail de désamiantage.**

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Echandens, le 13 mai 2025

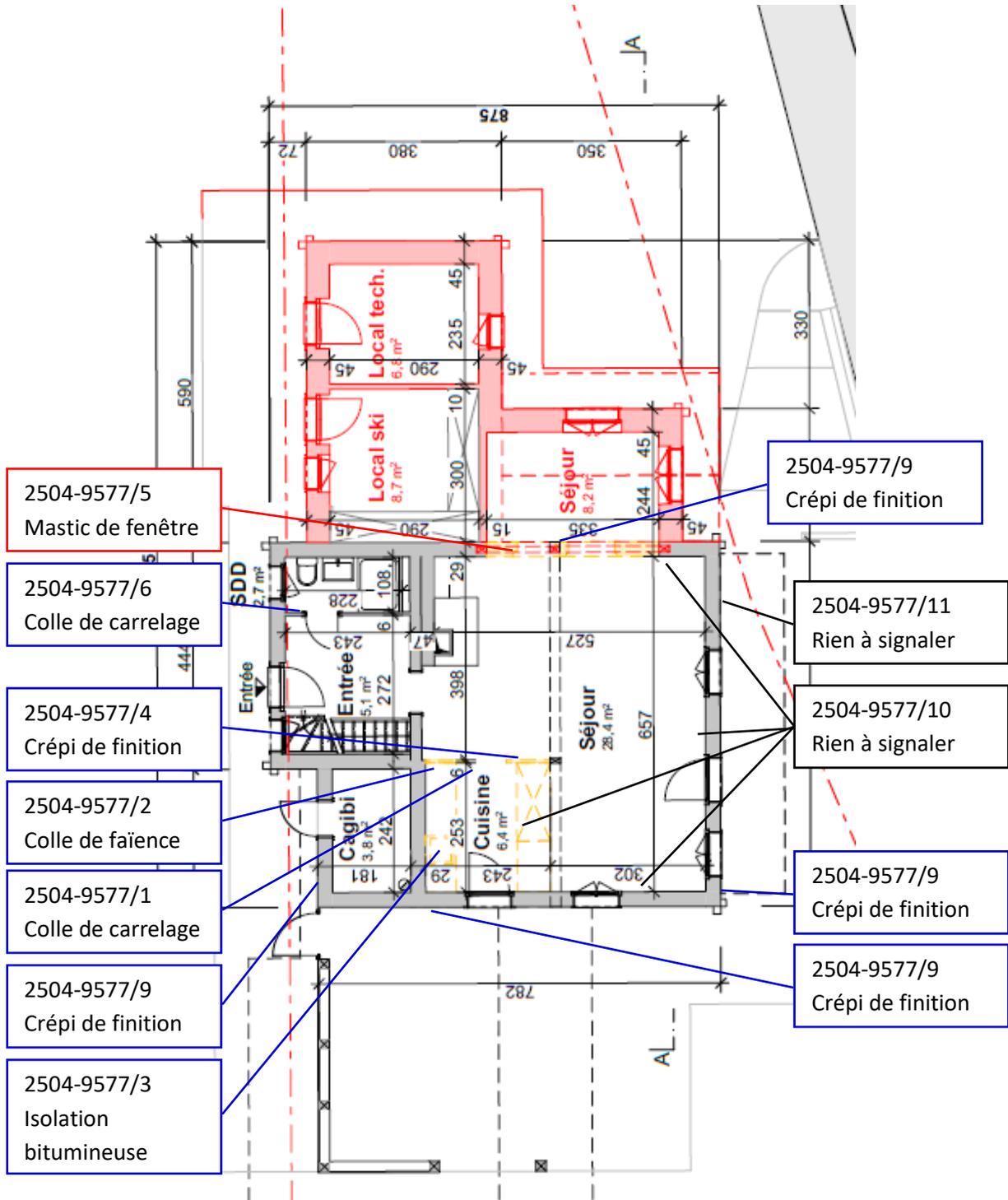
Bâti-Conseils Sàrl



Eric Schmalz – Expert certifié FACH

## 9 Annexe 1 : plans

### Extension d'un chalet – rez-de-chaussée





## 10 Annexe 2 : résultats de laboratoire

### analysis

N° commande:

GEG-560

Date & lieu d'analyse:

12.05.2025

Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →

**Bâti-conseils Sàrl**

Schmalz Eric

Route de la Chocolatière 27

1026 Echandens

RAPPORT D'ESSAI →

**Analyse d'amiante dans les matériaux**

RÉFÉRENCE →

2504-9577

DATE DE RÉCEPTION: →

09.05.2025

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, couverte par le domaine d'accréditation ISO/CEI 17025 (STS 0670) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

1 / Colle de carrelage

• Amiante non décelé

2 / Colle de faïence

• Amiante non décelé

3 / Isolation bitumineuse

• Amiante non décelé

4 / Crépi de finition

• Amiante non décelé

5 / Masic

• **Amiante détecté**

( Chrysotile )

6 / Colle de carrelage

• Amiante non décelé

7 / Colle de carrelage

• Amiante non décelé

8 / Colle de moquette

• Amiante non décelé

9 / Crépi de finition

• Amiante non décelé

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lieu & date:

Biel-Bienne, le 12.05.2025

Analyste & titre:

Joël Gueniat

Responsable qualité

Signature:




Analysis Lab SA | Eckweg 8a | 2504 Biel/Bienne (CH)  
+ 41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysis-lab.ch

1 / 1